



Rue du Cloître – 77720 Champeaux
Tel 01 60 66 96 47
Email : secretariat@sirpucsm.fr

Extrait du Registre des délibérations du Comité syndical

Délibération n° 2024-03-06

NOMBRE DE DELEGUES		
En exercice	Présents	Votants
9	7	8

Convocation le :

5 mars 2024

Délibération :

2024-03-06

BP 2024

Annexes : BP et page de
signatures

Pages : 2

L'an deux-mil-vingt-quatre, le mercredi 13 mars, en la mairie de Champeaux, s'est réuni le comité syndical en session ordinaire, sous la présidence de monsieur Jean-Pierre HOLVOET, président du SIRP.

Etaient présents :

Monsieur Jean-Pierre HOLVOET, président du SIRP ;

Monsieur Bruno REMOND, vice-président et maire d'Andrezel ;

Monsieur Joël MARTINEZ, vice-président et représentant de St-Mery ;

Madame Candice BOYER ; représentant d'Andrezel ;

Madame Nadège DEWANCKER, représentante de Champeaux ;

Monsieur Stéphane HUBERT, représentant de Champeaux ;

Monsieur Pascal KUBIAK, représentant de Saint-Méry ;

Etaient Absents excusés :

Madame Véronique LANGRY, représentée par m Bruno REMOND ;

Monsieur Hervé CISNAL, représentant de St-Méry ;

Les conditions de quorum étant remplies, les membres du comité syndical présents peuvent délibérer en exécution de l'article L-2121-17, 20 et 21 du Code général des collectivités territoriales.

Madame Nadège DEWANCKER est désignée secrétaire.

La présente délibération peut faire l'objet d'un recours pour excès de pouvoir devant le tribunal administratif de Melun dans un délai de deux mois à compter de sa publication. La juridiction administrative compétente peut également être saisie par l'application Télérecours citoyens accessible à partir du site www.telerecours.fr.

Envoyé en préfecture le 18/03/2024

Reçu en préfecture le 18/03/2024

Publié le 18/03/2024

ID : 077-257703819-20240318-20240306-BF

Vu le Code général des collectivités territoriales ;

Vu la nomenclature M57 ;

Entendu le rapport de monsieur le Président qui demande au comité syndical de se prononcer sur la proposition de budget primitif 2024 établi comme suit :

Dépenses de fonctionnement		
Chapitre 011	Charges à caractère général	152 950,00 €
Chapitre 012	Charges de personnel	339 522,16 €
Chapitre 65	Autres charges de gestion courante	15 000,00 €
Chapitre 66	Charges financières	4 053,33 €
Chapitre 68	Dotations aux provisions	500,00 €
Chapitre 023	Virement section investissement	22 424,94 €
Total		534 450,43 €

Recettes de fonctionnement		
Chapitre 70	Produits des services	85 000,00 €
Chapitre 74	Dotations et participations	367 506,00 €
Chapitre 75	Autre produits de gestion	500,00 €
Chapitre 78	Reprises sur provision	600,00 €
R 002	Résultat reporté	80 844,43 €
Total		534 450,43 €

Dépenses d'investissement		
Chapitre 16	Remboursement d'emprunts	21 824,94 €
Chapitre 20	Immobilisations incorporelles	5 000,00 €
Chapitre 21	Immobilisations corporelles	29 000,00 €
Chapitre 001	Déficit reporté	20 121,66 €
Total		75 946,60 €

Recettes d'investissement		
Chapitre 10	Dotations fonds divers de réserve	1 400,00 €
Chapitre 13	Subventions d'investissements	32 000,00 €
Chapitre 021	Virement de la section fonctionnement	22 424,94 €
1068	Besoin de financement	20 161,66 €
Total		75 946,60 €

Le Comité syndical, après en avoir délibéré, à l'unanimité

APPROUVE le budget primitif 2024.



Fait et délibéré en séance,

Le 15 mars 2024,

Pour extrait certifié conforme,

Monsieur Jean-Pierre HOLVOET,

Président du SIRP,